

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 8 janvier 2023 à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 14 décembre 2023
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro A-81 relatif aux quotes-parts liées à l'agglomération de Mont-Laurier pour l'année 2024
 - 5.2 Adoption du règlement numéro A-82 relatif au montant que l'agglomération de Mont-Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2024
6. **FINANCES**
 - 6.1 Avance à Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle pour l'année 2024
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 5 janvier 2024.

L'assistante-greffière,

Véronik Chevrier